

## *Pour une nouvelle coopération européenne*

Dans un orphelinat près de Cluj, en Roumanie, une salle de gymnastique est pleine jusqu'au plafond de cartons et de palettes de vivres. Une partie de cette aide sera encore sur place dans une année — mais ne sera plus consommable — à cause de l'absence d'un réseau efficace de distribution. Une autre partie aura servi à alimenter le marché noir qui, lui, fonctionne relativement bien, avec pour effet d'enrichir et de renforcer le pouvoir des trafiquants et de la mafia locale. Des querelles se font jour entre les habitants de la ville et l'orphelinat, les premiers accusant le second de se servir dans les cartons et de tout garder pour lui. Quant à l'incessant trafic en provenance de l'Ouest, il a pour l'instant surtout contribué à l'inflation du bakchich nécessaire pour passer la douane, abréger un contrôle routier, louer une chambre dans un hôtel ou obtenir n'importe quel service. Les échos en provenance d'URSS ne permettent hélas pas d'imaginer que la situation y soit très différente.

Il faut avoir le courage de dire publiquement l'échec de cette coopération qui reste au niveau du soulagement des consciences et il importe désormais de changer d'échelle. Nous ne pouvons plus nous contenter d'envoyer nos surplus, ce qui ne sera pas source de privations. Il faut consentir à renoncer à une partie de ce qui nous est cher: notre abondance. La désorganisation des pays et le désespoir de leurs populations est tel que l'intervention ponctuelle est inutile. Tout est à reconstruire: les réseaux en tous genres, des routes aux téléphones en passant par les égouts, les chemins de fer et la distribution d'énergie. Prendre en charge la construction de routes est inutile si le carburant manque pour transporter les vivres; envoyer des experts agricoles ne sert à rien si les pièces détachées pour les tracteurs font défaut. Et ainsi de suite.

Les pays d'Europe de l'Ouest doivent se concerter et, en accord avec ceux de l'Est, «parrainer» chacun une région ou un pays, à l'image de l'Alle-

magne, qui œuvrait certes sur un terrain presque idéal. Opération délicate qui doit se faire dans le respect de la dignité des populations aidées et sans imposer nos modèles dont certains ont déjà montré leurs limites. Et comme en Allemagne, cela coûtera cher. Nous devons être d'accord de freiner la construction chez nous pour transférer des ressources humaines et techniques là-bas; la Suisse devra «manquer» de cinq cents ou mille ingénieurs, professeurs et experts de haut niveau qui participeront à cette reconstruction et assureront la formation de quelques milliers de frères européens. Et nous devons accepter d'augmenter de un ou deux points la TVA à venir pour donner à l'Etat les moyens financiers de cet ambitieux programme.

Cette coopération, bien sûr, ne saurait être inconditionnelle. L'intervention armée en Lituanie vient cruellement nous rappeler la fragilité d'un processus démocratique et une aide ne saurait avoir pour destinataire un pays qui viole le droit international.

L'alternative à ce programme consiste à nous préparer à recevoir des émigrants. En étant conscient qu'à partir d'un certain nombre, la situation ne pourra plus être maîtrisée par une procédure d'octroi individuel de l'asile ni par un bouclage des frontières. En regard de la force de l'aimant occidental sur les Européens de l'Est, le projet d'initiative des Démocrates suisses présenté la semaine dernière par Markus Ruff est touchant de naïveté. Car ce n'est guère qu'un ou deux jours de train qui séparent l'eldorado imaginé de l'Ouest du tohu-bohu de l'Est; et nous ne pourrions sans autre refouler les ressortissants de pays en faveur desquels nous sommes intervenus dans les conférences internationales pour qu'ils obtiennent le droit de voyager librement.

Une chose est sûre: dans un cas comme dans l'autre il faudra que la riche Suisse troque sa Mercedes contre une voiture plus petite. Et surtout, qu'elle accepte de n'être plus seule à bord.

# En avant pour un essai à Genève !

**(fb) L'initiative «Conseil national 2000», qui se propose de contribuer à l'égalité des sexes en assurant l'élection d'un Conseil national composé d'autant de femmes que d'hommes, n'a pas suscité un grand enthousiasme lorsqu'elle a été annoncée, l'automne dernier. Mais pourquoi ne pas utiliser le ressort innovateur du fédéralisme en testant d'abord l'idée à l'échelle d'un canton? Genève paraît tout indiqué à la fois par tradition politique et pour la simplicité de son système électoral.**

On rapproche souvent cette idée d'un système favorisant un certain groupe minoritaire de manière à lui permettre d'obtenir des places que ses représentants n'obtiendraient pas sans cela (quota). Mais la critique est doublement fautive. D'abord les femmes ne sont pas une minorité mais l'une des deux expressions possibles de la personne, qui se trouve être irrédûctiblement soit un homme soit une femme; et, à la différence d'autres caractéristiques innées telles que le groupe sanguin, celle-ci se trouve avoir une pertinence sociale indéniable. Ensuite l'idée de «Conseil national 2000» contourne précisément l'objection du favoritisme en préconisant l'élection des hommes et des femmes sur des listes séparées; ça n'a rien à voir avec l'obli-

gation de proclamer élue M<sup>me</sup> X, qui a obtenu moins de suffrages que son collègue M. Y, parce que le quota féminin ne serait pas atteint.

## Genève, terrain idéal pour un essai

Le Grand Conseil genevois est composé de 100 députés, élus au système proportionnel (tempéré par un quorum de 7%: une liste a au minimum 7 élus ou aucun) à l'échelle du canton tout entier. Pourquoi ses 22 libéraux, 21 socialistes, 14 démocrates-chrétiens, 13 écologistes, 13 radicaux, 9 vigilants et 8 communistes ne seraient-ils pas 50 hommes et 50 femmes plutôt que 68 hommes et 32 femmes?

Pour y arriver, il convient de prévoir la présentation par les partis des candidatures masculines et féminines sur des listes séparées (comptant chacune pour l'attribution à la représentation proportionnelle de 50 sièges) et l'obligation pour l'électeur de voter à la fois pour une liste masculine et une liste féminine. Pour le reste, les subtilités du système électoral tel qu'on le connaît en Suisse continuent à s'appliquer: possibilité de biffer des noms (voire tous les noms, seuls les suffrages de liste restant en cause pour l'attribution du nombre de sièges), ce qui modifie l'ordre de désignation des élus mais pas la représentation du parti, possibilité d'ajouter des noms pris sur d'autres listes (dans la limite du genre: masculin ou féminin pour chacune des deux listes), ce qui donne des suffrages personnels supplémentaires aux personnes choisies et modifie d'autant l'attribution de suffrages de liste aux partis.

## C'est pas si compliqué

Complicé pour l'électeur? Pas plus que les autres élections où l'on désigne deux organes à la fois: Conseil national et Conseil des Etats, dans certains cantons ou communes: législatif et exécutif. On peut d'ailleurs envisager de simplifier la chose en prévoyant la possibilité de faire figurer les deux élections sur un même bulletin comme c'est le cas à Genève pour l'élection des députés au Conseil national d'une part, au Conseil des Etats d'autre part (l'électeur conservant bien sûr la possibilité de voter pour des partis différents pour la liste des hommes et la liste des femmes si cela lui chante).

Qui seront les élus? Les 50 sièges masculins seront distribués entre les partis selon le système de la représentation proportionnelle et occupés par les candidats de chaque liste qui auront recueilli le plus de suffrages. De même pour les 50 sièges féminins. Sans doute tel parti sera plus «masculin», tel autre plus «féminin» (c'est évidemment déjà le cas) mais le plus souvent il comptera à peu près autant de femmes que d'hommes et dans son ensemble le Grand Conseil donnera ainsi une image plus fidèle de la société.

Il y a gros à parier qu'un tel système ne modifierait que marginalement la représentation des groupes politiques, pénalisant tout au plus le parti qui aurait été

## PETIT TRAIN VAUDOIS L'embaras

(pi) Nous écrivions la semaine dernière, à propos du train Aigle – Sépey – Les Diablerets, que deux communes avaient pris position, l'une en sa faveur et l'autre pour son remplacement par un service routier. En fait, les conseils communaux de cinq communes concernées s'étaient prononcés; trois ont opté pour la solution routière: Aigle, Ormont-Dessous (Le Sépey) et Yverne (cette dernière commune ne se situe pas directement sur le tracé du chemin de fer mais participe financièrement parce qu'elle se trouve à moins de cinq kilomètres d'une halte); deux sont en faveur du chemin de fer: Ormont-Dessus (Les Diablerets et Vers-l'Eglise) et Olon, qui se trouve dans la même si-

tuation qu'Yverne. Pour le syndicat des cheminots (SEV), la défection du Sépey plaide en faveur de l'abandon du rebroussement nécessaire en milieu de parcours pour desservir cette localité et d'une correspondance par bus depuis la halte la plus proche. Cette solution permettrait de sérieuses économies dans les investissements à consentir alors que le temps de parcours serait raccourci d'une dizaine de minutes entre Aigle et Les Diablerets. L'unanimité des municipalités concernées pour le remplacement du train par un service routier ne s'est donc pas retrouvée au niveau des législatifs. Et la simple actualisation financière effectuée par l'EPFL sur mandat du Département des travaux publics n'est évidemment pas suffisante pour prendre une décision motivée face à des avis partagés.

# Femmes rares au bel étage

(y) Dans les entreprises et les administrations, le tournant du Nouvel-An ne vaut pas seulement aux chers collaborateurs des discours bien sentis sur la marche des affaires et des dossiers, mais représente aussi l'occasion de promotions et autres avancements.

Autant dire que c'est l'occasion de voir en particulier si l'économie passe «des paroles aux actes» en matière de promotion des femmes aux postes de direction. A cet égard, les nominations interve-

nues au 1<sup>er</sup> janvier 1991 ont de quoi décevoir. Dans l'industrie, les dames sises au bel étage demeurent l'exception, le plus souvent due à la famille (naissance ou alliance). Et même dans les services, la situation est à peine meilleure. Les banques aiment avoir quelques conseillères en gestion de fortune et quelques gérantes de filiales (pas trop importantes), mais la promotion aux plus hauts niveaux demeure rarissime: deux sous-directrices à la banque Bär depuis le 1<sup>er</sup> janvier, cinq à l'UBS, trois à la SBS (dans les deux cas sur une centaine de promotions!). Le Crédit suisse fait un effort à peine plus prononcé: presque 10% des promotions concernent des femmes. Dans les assurances, les femmes sont bien vues au niveau de l'acqui-

— dans l'incapacité de présenter une liste pour chacun des deux sexes; par ailleurs les variations dans un sens ou dans l'autre se compensent certainement. Rappelons qu'il ne s'agit nullement d'obliger les femmes à élire un parlement de femmes et les hommes un parlement d'hommes, mais bien tout électeur à élire les hommes et les femmes qui le représenteront. Le système est égalitaire jusqu'à la perversion, puisque même le plus fieffé misogynne, ou la plus farouche féministe antimâle, devra se résoudre — mais dans le total respect de ses droits politiques — à contribuer à la désignation de députés du sexe opposé.

## Une initiative cantonale ferait l'affaire

Pourquoi se donner tant de mal? Parce qu'il faut tirer toutes les conséquences du fait que la société est composée d'hommes et de femmes égaux et responsables, que chaque personne a en elle une part masculine et une part féminine. Chaque fois que cela est possible (et ça l'est en tout cas pour les systèmes fondés sur la représentation proportionnelle ou les élections où deux sièges sont à pourvoir, type députés au Conseil des Etats) il est souhaitable d'assurer la présence égale d'hommes et de femmes. C'est aussi une condition de base pour assurer un rééquilibrage du personnel politique (et donc de son discours) et du vivier dans lequel se forment les candidats aux fonctions d'exécutif.

Alors, on essaie? Une initiative cantonale, c'est moins difficile et ça peut servir d'exemple. C'est en partant des cantons que le suffrage féminin, ou le droit de vote à 18 ans, se sont imposés. ■

sition, mais, après comme avant, pas de la gestion générale.

Dans la grande distribution, on considère mieux les consommatrices que les directrices: la Fédération des coopératives Migros a nommé au 1<sup>er</sup> janvier quatre femmes parmi les seize nouveaux fondés de pouvoir et avancé cinq femmes au rang de mandataire commercial (sur vingt). A Coop Suisse, où Edith Nobel-Ruefli occupe l'importante position de vice-présidente de la direction, il n'y a pas de femmes parmi les personnes promues à la centrale bâloise.

Bilan très modeste donc. L'égalité des droits, notamment à un salaire égal pour un travail de valeur égale, demeure un objectif non pleinement réalisé malgré sa proclamation constitutionnelle en 1981. Quant à l'égalité des chances, que la charte fondamentale et la loi se gardent bien de proclamer, elle reste un slogan, ou un vœu pie — les rarissimes exceptions confirmant la règle.

Rendez-vous donc au 800<sup>e</sup> anniversaire d'Helvétia pour que la Femme-mère mythique fasse enfin place dans la réalité aux femmes tout court. ■

## POLITIQUE CANTONALE

### Le Tessin aux Tessinois

(cjp) Les prochaines élections cantonales tessinoises seront agitées puisqu'en plus des partis traditionnels et de ceux qui ont été fondés ces dernières années à la suite de scissions et de regroupements, une *Ligue des Tessinois* vient de voir le jour. Elle a été fondée sur la foi de sondages d'opinion, grâce aux moyens financiers importants dont dispose un gros entrepreneur et au journal du dimanche qu'il a lancé. La diffusion du journal, porteur du message de la Ligue, est importante parce qu'il est gratuit.

Les sondages sont impressionnants. La Ligue obtiendrait un siège au Conseil d'Etat élu au système proportionnel. Les partis, déjà bousculés il y a quatre ans par l'entrée en scène du Parti socialiste unifié, qui a obtenu un siège au détriment des démocrates chrétiens, s'attendent au pire. La lutte sera dure car, même si nous ne sommes plus au XIX<sup>e</sup> siècle, avec les morts qui marquaient bien des élections, les Tessinois se passionnent encore pour la politique.

Le programme de la Ligue est fort simple: les Tessinois doivent retrouver leur fierté, la bureaucratie doit être éliminée, notamment dans le domaine de la construction, en bref le Tessin doit revenir aux Tessinois. S'agit-il d'une vague de fond, à caractère populiste, ou n'est-ce qu'une illusion médiatique créée par un journal dont l'existence est assurée par la publicité, ce qui ne garantit pas l'adhésion des lecteurs à sa ligne politique? Il est certain que le Tessin a la volonté de mieux marquer sa spécificité que par le passé. Le jour où la presse présentait le compte-rendu de l'inauguration du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération, le *Corriere del Ticino* relevait que dans la nouvelle formule de la revue *Swissair Gazette* il y a des textes en allemand, en anglais, en français, en japonais et en espagnol, mais aucun en italien. Détail peut-être, mais que les Tessinois, comme les Romands quand ils sont concernés, ne manquent pas de relever. Dommage qu'ils ne lisent guère *24 Heures*, ils y trouveraient la proposition originale et utopique d'Alain Pichard: faire de l'italien la seule langue nationale de la Suisse.

Même la *Ligue des Tessinois* n'aurait pas osé faire campagne sur ce thème. ■

# La politique à l'épreuve de l'écologie

L'article ci-dessous reprend partiellement une contribution de Victor Ruffy à l'ouverture de la conférence pan-européenne sur l'environnement qui a eu lieu à Vienne, à fin 1990.

(*vr*) Il aura fallu malheureusement un certain nombre de catastrophes pour révéler à l'opinion publique les risques que font courir à nos sociétés les voies de développement choisies. Si ces événements frappants ont eu un rôle positif et ont appelé un certain nombre de mesures, nous ne pouvons pas encore prétendre que l'environnement est apprécié à sa juste valeur et que d'une manière générale la politique est parvenue à intégrer les impératifs de l'écologie. Rarement, il est vrai, l'ampleur et le rythme des découvertes inquiétantes n'ont pareillement interpellé les régimes politiques et remis en cause leurs relations avec l'économie, leur mode de fonctionnement et leur capacité de réaction.

Rarement également les mesures nécessaires n'ont heurté ou ne heurteront aussi frontalement certains fondements de nos sociétés industrialisées.

Dans son ouvrage consacré au «Thème de Prométhée dans la littérature européenne», Raymond Trousson écrit: «Prométhée peut donc incarner de nos jours cette confiance illimitée que d'aucuns croient pouvoir accorder au progrès matériel et au perfectionnement technique qu'ils considèrent comme la plus haute expression de l'homme moderne»; et après avoir examiné un certain nombre d'œuvres datant de la première moitié de ce siècle, il poursuit: «Leur contenu témoigne, d'une manière générale, d'un mouvement spontané de confiance dans la pensée humaine dominatrice de la matière et maîtresse de son destin.» On rappellera que dans la Genèse, «après avoir créé un homme et une femme, Dieu les bénit et leur dit: Croissez et multipliez; remplissez la terre, soumettez-la. Réglez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui se meut sur la terre». Ces deux rappels expliquent en partie pourquoi certains Occidentaux considéraient que la prise en compte de l'écologie

constitue l'élimination du paradigme de la modernité, une condamnation de l'industrialisation et de la technologie, le rejet des apports scientifiques, voire l'abandon de la supériorité de l'homme sur la terre.

On saisit déjà à ce stade initial l'importance des obstacles dressés par une idéologie dont se sont inspirés des systèmes économiques productivistes considérés comme plus ou moins performants et plus ou moins attentifs à l'exploitation permanente des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables.

Même si, à l'Ouest, le déclenchement des premières mesures de protection

**Dieu a dit à l'homme de soumettre la terre.**

**L'homme a obéi.**

nous ont mis jusqu'à présent à l'abri de perturbations majeures, il convient de rappeler que l'économie de marché n'implique nullement une protection automatique de l'environnement. En fait la société industrielle productiviste occidentale a eu jusqu'à tout récemment pour habitude d'évacuer le problème de la raréfaction des matières premières, de négliger le caractère quantitativement fini des éléments naturels, d'externaliser les coûts liés à leur utilisation et leur restitution dans leur cycle respectif après traitement. Il a fallu l'encombrement physique des déchets, la part croissante de la pollution diffusée sans le moindre scrupule et de fait déléguée aux généra-

tions futures, le poids des charges publiques toujours plus lourd pour mettre en question des pratiques insoutenables et condamnées à terme.

Cet apaisement risque de n'offrir qu'un répit de courte durée car déjà pointée à l'horizon la théorie de «Gaïa». Elle a pour originalité de remettre en question l'objectivité de la Nature, de considérer l'homme non pas comme sur terre mais comme partie intégrante de la terre, élément parmi d'autres d'un système hypercomplexe qui s'autorégule. Soulignant la vulnérabilité des acquis scientifiques, cette théorie dénonce encore la prétention de l'homme de tout régir, qui se révèle dévastatrice, et recommande à ce dernier de réintroduire dans son comportement le respect et l'humilité, si évidemment son projet est la vie comme serait celui de la terre.

Il est trop tôt pour pouvoir mesurer l'influence d'une telle théorie sur l'orientation de nos sociétés. Disons que confrontée aux principes qui régissent les mouvements d'intégration économique, les négociations commerciales à l'échelle de la planète, elle s'inscrit comme une tendance à contre-courant et sa façon abrupte de questionner la société des hommes dans ses fondements, en Occident tout au moins, est souvent considérée comme de la provocation.

Toutefois, à part ce courant philosophique écologique radical, les perspectives décrites dès les années septante par le Club de Rome, reprises et affinées depuis, aboutissent à des conclusions qui ne sont pas si éloignées dans la mesure où elles remettent en question la forme contemporaine de notre prospérité basée sur la croissance économique. L'extrapolation de notre développement à l'ensemble du globe débouche sur une impossibilité synonyme de collapse général. Nous sommes donc condamnés à changer d'orientation. *Dans le cadre d'une mondialisation de l'économie, l'écologie prendra le pas sur cette dernière.*

Quelles sont les mesures d'ordre politique qui s'imposent dans l'immédiat même conçues dans une phase de transition?

## ● Reconnaître la dimension morale de la politique.

Il est surprenant de constater que nous sortons d'une période où la politique n'a jamais ou que très rarement reconnu — est-ce par pudeur ou par commodité? —

qu'elle reposait sur une morale. Or, les problèmes posés par la biogénétique et même l'énergie nucléaire, pour ne prendre que ceux qui viennent immédiatement à l'esprit, font appel massivement à des principes éthiques. Doit-on toujours entreprendre même lorsque les risques inhérents à l'action ne sont pas maîtrisables? A-t-on le droit de profiter des zones de faible résistance pour se débarrasser des déchets produits en choisissant la solution de facilité? Il n'est pas concevable qu'après avoir exploité à notre profit les matières premières des pays du tiers monde, nous leur exportions maintenant nos déchets. De tels rapports de dépendance ne pourront plus avoir cours, de nouvelles valeurs modifieront les courants d'échange dans le monde, c'est bien dans cet esprit que la Convention de Bâle sur les déchets spéciaux a été élaborée.

● **Astreindre les gouvernements à la concertation interministérielle afin de garantir la cohérence des discours, des décisions et des actions.**

De *réparatrice*, la politique de l'environnement doit devenir *inspiratrice*. Des politiques comme celle de l'énergie, des transports, de l'agriculture et bien sûr de l'aménagement du territoire ne se conçoivent plus en dehors d'elle. L'opinion publique devient très sensible aux contradictions. Il convient donc désormais de confronter régulièrement les options sectorielles aux exigences de l'écologie. Avant de procéder aux études d'impact, il faut se livrer à un examen de la cohérence globale des décisions au niveau interministériel.

Le 27 septembre dernier à Strasbourg, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté dans le cadre des recommandations adressées au Comité des ministres le principe de la subordination de l'économie de marché aux impératifs écologiques. Le 11 octobre dernier à Bruxelles, dans le cadre de la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement, le document adopté sur la stratégie européenne de conservation contient comme principe relatif à l'agriculture le texte suivant: «*Encourager, dans les zones qui s'y prêtent, le retour à des systèmes d'exploitation moins intensifs et intégrer l'agriculture biologique et l'agriculture extensive*»; ou encore pour la zone rurale: «*Promouvoir le développement intégré des zones rurales en assurant la survie des collecti-*

*ités villageoises, locales une qualité de vie digne et une prospérité durable par les mesures socio-économiques adéquates, notamment par le soutien public à l'agriculture.*»

N'y a-t-il pas quelques dissonances avec les orientations privilégiées dépassées à nos yeux des négociations du GATT? J'ai été quelque peu rassuré et heureux à la nouvelle toute récente que l'Autriche, appuyée en cela par la Communauté, le Canada, la Finlande, la Pologne, le Maroc et la Suisse, invoquait l'environnement pour restreindre les échanges commerciaux.

● **Redéfinir les échelles pertinentes d'action indépendamment du cadre institutionnel préexistant.**

On ne cesse de le répéter, et quelques conventions internationales l'attestent, la pollution ne connaît pas les frontières. Il faut cependant aller plus loin, créer des systèmes de collaboration étroite et concrets basés sur des entités territoriales cohérentes et pertinentes pour l'ac-

## **La main gauche d'un gouvernement ne peut plus ignorer ce que fait sa main droite.**

tion. En ce qui concerne la protection des eaux, les commissions ou les agences de bassins hydrologiques doivent être créées sur le plan international européen. A l'instar de la Commission internationale du Rhin, il faut mettre sur pied des organismes similaires pour le Danube, l'Elbe et l'Oder. Les structures politiques et administratives doivent faire preuve d'un esprit d'initiative et de souplesse. On a coutume de considérer les Etats comme des formes d'organisation supérieures; nous le croyons toujours, cependant leur raison d'être ne saurait mettre des entraves à des mesures de sauvetage urgentes.

● **Appliquer les principes solidaires de l'information, de la décentralisation et de la participation.**

Chercher à sensibiliser l'opinion publique afin de rendre plus aisées des mesures contraignantes mais indispensables au maintien de la santé ou, à l'inverse et plus rarement, chercher à apaiser des inquiétudes infondées, assurer l'application du principe de l'information. La lutte contre la pollution à la source concerne les unités de production comme les unités de consommation. La maximisation de la participation passe par la décentralisation. Nous ne manquerons pas de signaler ici les nuances apportées par J. Chesneaux dans le *Monde Diplomatique* à propos de la formule «penser globalement, agir localement». Séduisante, cette formule laisse toutefois supposer une distribution des rôles. On ne peut cependant a priori refuser l'apport d'une pensée élaborée en interaction entre le local et le global. Il faut que l'homme où qu'il se trouve puisse accéder à l'universel par le local. L'écosphère comme l'économie mondiale sont des composantes de l'universel. Il ne faudrait pas que l'écologie conduise à l'avènement d'une nouvelle technocratie et soit source d'aliénation pour l'individu dans son rapport à l'environnement proche ou lointain.

● **Recourir à une nouvelle instrumentation technique, juridique, économique et fiscale.**

Pour cerner de près l'évolution de l'environnement à l'échelle européenne, nous devons disposer de réseaux d'instruments de mesures fournissant des indications comparables et adopter un système de normes si possible identiques pour le continent et définies sans complaisance. Les informations devront être réunies dans un centre européen et la banque de données devra être facilement accessible. Même si l'évocation d'un tel sujet a quelque chose de consternant, un système d'alarme supranational en cas de catastrophe devra être mis au point.

Sur le plan juridique les législations nationales devront intégrer le principe de pollueur-payeur impliquant une estimation de la valeur de l'environnement. Les comptabilités nationales auront à prendre en compte la valeur du capital naturel. L'environnement a un prix qui influencera celui des produits. Enfin la fiscalisation pourra entrer en ligne de compte sous forme de taxe d'orientation afin d'atteindre des objectifs relevant de la protection de l'environnement. ■

L'INVITÉ DE DP

# Choucroute et viande avariée

A la séance du 10 décembre 1990, une conseillère nationale bernoise, membre de l'UDC, a demandé au Conseil fédéral des renseignements sur l'importation de la choucroute. M. Delamuraz, conseiller fédéral, lui a appris que la production intérieure avait diminué de 6,5%, les importations de 45% pour représenter le 7% de la consommation suisse. Il a conseillé à ses compatriotes d'en manger plus et s'est engagé à donner l'exemple. La réponse au moins était drôle. Reste la question, qui a coûté quelques minutes de débat, et aupa-

ravant, le temps des recherches du responsable de la choucroute dans l'administration, peut-être une consultation avec le délégué au lard et à la saucisse pour la variété garnie de l'objet en cause. Concernant ce dernier point, je puis signaler que la recette du livre des écoles neuchâtelaises me paraît un peu ascétique; que l'idée que le saucisson doit être à l'ail, soutenue par Bocuse, semble un peu fantaisiste; s'il devait y avoir controverse, je suggérerais à l'Office fédéral de la choucroute de proposer la recette de Raymond Oliver ou

## NOTE DE LECTURE

### Trocadéro

Je referme *Trocadéro*; qu'ai-je lu? Une espèce de récit onirique où les lieux se diversifient, où les objets apparaissent et disparaissent, où l'héroïne se comporte avec le naturel propre aux rêves. Un roman féministe (c'est l'interprétation que privilégie la postface): notre monde vu par une héroïne narratrice qui refuse «le jeu des hommes». Un roman politique sarcastique. Dans une vaste bâtisse (est-ce l'ancien palais parisien?) s'accumule toute une culture «pétrifiée»: escaliers de marbre, fenêtres en vitraux, tableaux de maîtres, vastes bibliothèques, collections d'objets divers; les médias sont omniprésents: quotidiens, prospectus, fiches de cuisine, et toutes les promesses de la société de consommation en quadrichromie; mais il y manque tout ce qui serait nécessaire pour composer un repas officiel et dresser le couvert. «D'où vient ce manque anachronique? Cette soudaine absence de matériel à user, de repas précuisinés, d'emballages non repris?» Ce n'est que dans les natures mortes accrochées aux murs que les citrons sont encore frais, les faisans ou les poissons encore comestibles. Mais *Trocadéro* est aussi un roman auto-réflexif où la fiction (une cuisinière mandatée pour préparer un repas officiel ne

dispose que de deux petits poissons déjà avariés, venus du Mexique par avion) est l'allégorie de l'écrivain et de ses problèmes aujourd'hui; comment faire quelque chose à partir de rien, dès lors que la tragédie ou le drame ne sont plus possibles dans l'époque «posthéroïque» que nous vivons?

Si le mandat de la cuisinière ouvre un suspens de plus de deux cents pages, celui-ci est totalement dédramatisé au dénouement: les notables à nourrir n'étaient que des voix transmises sur la télévision; la cuisinière peut rendre son tablier, il n'y aura pas de sanction. Les innombrables péripéties; les explorations et les découvertes de l'héroïne, ses conversations avec les sept serveurs engagés comme elle, sont autant d'amorces d'actions et de récits qui ne donnent rien. Attente dévalorisée, temps désarmé, événements improductifs et sans avenir: c'est bien à partir de rien que la romanicière, à l'inverse de son héroïne cuisinière, sera parvenue à faire quelque chose: un contre-roman qui refuse aussi bien de faire jouer les ressorts de la fiction traditionnelle que de souscrire aux mythes rassurants et aux prétendues valeurs de notre société.

Jean-Luc Seylaz

Hanna Johansen: *Trocadéro*, traduction de Gilbert Musy, postface d'Elsbeth Pulver. Collection CH, éditions Zoé, Genève, 1990.

celle de Madame Maigret; avec la choucroute, le commissaire boit de la bière.

### La choucroute paie mieux que la TVA

La conseillère nationale aurait pu obtenir les renseignements recherchés en s'adressant à l'administration (031/61 86 12 ou 031/61 25 60 pour le commun des mortels, 031/61 47 94 pour elle qui est députée). Mais était-elle intéressée par la choucroute ou par l'effet de la choucroute sur le bulletin de vote des électeurs? Elle exerce un métier à risques et doit penser à l'échéance d'octobre 1991. Dans un journal romand, elle a réussi, avec son légume fermenté, à faire le 15% de la surface de la page fédérale (le même jour, ICHA/TVA: 1%; droit de timbre: 1,8%).

A la lecture des interpellations, questions, déclarations lors des débats d'entrée en matière et autres interventions dans les parlements, on ne peut se défendre de l'impression que nombre d'entre elles ont pour but principal de signaler que l'auteur «fait quelque chose». Il est tout-à-fait possible qu'un député étudie à fond le dossier de la TVA, pour former son opinion et voter en connaissance de cause. Cela lui prendra du temps, sera utile à la collectivité, mais personne ne le saura. S'il s'agit un peu dans la région de Bagdad, ça ne servira pas à grand-chose mais ça se saura.

Il est hélas devenu banal de constater cette dérive dans la politique-spectacle. On ne sait comment l'enrayer, parce que les protagonistes sont complices. Les médias relaient les politiciens avec gourmandise: la disparition des chats du président de la Confédération a occupé à peu près autant de place que les magouilles de certains de ses subordonnés. Il apparaît aussi que le consommateur aime. Il achète en grande quantité les journaux où la partie rédactionnelle se réduit à quelques titres et à des photos à colorier et se montre fidèle aux jeux et aux «shows» les plus débiles de la TV. Ça ne vaut pas que pour la politique. En 1981, Bertrand Poirot-Delpech disait à Bernard Pivot (avec un peu d'exagération dans ce cas): «Si

Proust était vivant de nos jours, il serait obligé, pour passer chez vous, d'attendre une émission sur l'asthme.»

Pour les intéressés, les choix ne sont pas simples. Un député est obligé de tenir compte du fait que son siège dépend de sa réélection et qu'il doit être connu des électeurs. Il sait qu'il ne le pourra que difficilement s'il s'attaque à des problèmes délicats et que, de temps en temps, il devra se mettre devant sur la photo. La dérive, c'est de ne plus faire que ça. Les médias, eux, doivent vendre. Or, ce qui est simple, totalement dépourvu d'intérêt, fait vendre. Il suffit de voir ce que réussit à gagner *Paris-Match* avec les aventures de la famille Grimaldi ou *Point-de-Vue/Image-du-monde* avec du noble à la une.

### Qu'y a-t-il sous la choucroute ?

Pendant que les députés soulèvent des problèmes de choucroute, des magistrats et des fonctionnaires se livrent, discrètement, à des activités illégales (ce qui est grave) et stupides (ce qui est pire). Les parlementaires et les électeurs se concentrant sur le superficiel, les Dupont-Dupond de la police fédérale, les pépés flingueurs de la P 26, les mini-Bond de la P 27 peuvent jouer aux indiens en toute quiétude. Quelques voix se sont fait entendre entre 1970 et 1988, demandant des explications. On a traité ceux qui s'exprimaient de mythomanes, de gauchistes, même d'intellectuels. On ne leur a donné aucune réponse, on leur a menti, et bien sûr on les a fichés.

La députée dont nous parlons ici appartient à un groupe où l'on a toujours été attentif à cacher les choses importantes et à débattre de banalités. Sa question est symbolique. On traite gravement de choucroute, ce qui assure un bon retentissement médiatique et n'engage à rien. Cela permet de faire oublier que sous la choucroute, il y a la viande. Elle est avariée, mais ça ne se voit pas.

Philippe Bois

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Philippe Bois est professeur de droit aux Universités de Neuchâtel et Genève.

Les sous-titres sont de la rédaction.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## L'orthographe des grands

Parenthèse. (Parenthèse, car Dieu sait que j'aimerais parler du livre de Jean François Sonnay, *Le Tigre en Papier*, et de celui de François Masnata, *La Politique et la Liberté...*)

Parenthèse: la réforme de l'orthographe! Ayant peu de goût pour les combats de nègres dans un tunnel, j'avais renoncé jusqu'ici à en écrire. Mais *Not kennt kein Gebot!* comme disait le regretté Bethmann-Hollweg, qui malheureusement ignorait où se trouvait la nécessité, et où la loi...

D'un côté, une «réforme» qui serait acceptable, si elle introduisait des *tolérances* et ne prétendait pas formuler de nouvelles règles. De l'autre, les conservateurs, attachés à l'orthographe «traditionnelle» comme des pendus à leur corde et se refusant à rien accorder.

Car enfin: parler d'orthographe traditionnelle est une plaisanterie, notre orthographe remontant dans le meilleur des cas au XIX<sup>e</sup> siècle!

Prenez par exemple ce fameux accord du participe passé, qui m'a fait perdre un temps considérable, comme écolier, puis comme maître d'école.

«Les règles actuelle ne se sont vraiment imposées qu'au XIX<sup>e</sup> siècle», écrit Grévisse dans son excellent *Bon Usage*.

«Observons (...) que la règle d'accord du participe passé conjugué avec avoir est artificielle. Comme le fait remarquer Brunot (...), la vraie règle eût dû être de laisser le participe invariable ou de l'accorder avec le sujet du verbe. On peut constater (...) une pente instinctive vers l'invariabilité du participe.»

Et de citer:

«Je l'ai fait, cette besogne.» (Diderot, *Correspondance*.)

«Ma mère m'a fait chrétienne» (Chateaubriand, *Atala*.)

«Toutes les injures que l'on s'est dit.» (Flaubert, première *Education sentimentale*.)

«Et pourtant c'était cette pensée même qu'il avait développé ce matin dans son devoir.» (Gide, *Les Faux-Monnayeurs*.) Etc, etc.

«Il y a, selon Thérive, un "divorce secret entre la langue écrite et la langue vivante"; la "pseudo-règle grammaticale" est morte dans l'usage "et l'on surprend tous les jours" les indices de la désuétude où est réellement tombé l'accord des

participes!» Ce n'est pas tout: sans cesse, lisant nos classiques et vu la coutume que nous avons de respecter l'orthographe des auteurs jusque dans les livres à l'usage des écoles, le lecteur rencontre nombre d'anomalies:

«Aujourd'hui jour de paques fleuries il y a précisément cinquante ans de ma première connaissance avec Made de Warens» écrit Rousseau. Qui écrit ailleurs: «Mais c'est assez de réflexions pour un voyageur; il est tems de reprendre ma route. Je la fis plus agréablement que je n'aurois du m'y attendre...»

Mon pere écrit Rousseau. *Fidelle* — et nous écrivons *Gisèle* et *Giselle*. *Plustot* écrit Rousseau, qui viole une autre règle, sacro-sainte: avez-vous eu à copier cinquante fois apaiser, apercevoir, apitoyer, etc? *Appercevoir*, écrit Rousseau! Il est un autre domaine, voisin, où règne la plus grande fantaisie: celui de la traduction. *Frédéric* Schiller, disent volontiers nos amis Français. Mais jamais *Jean-Wolfgang* Goethe. *Albert* Dürer, mais jamais Jean Holbein. Prononçant par ailleurs (quelquefois) Bach - *Bak*, mais correctement Schoumann et non Schumann, ce qui serait «logique»!

Je ne demande rien que de modéré: simplement qu'on renonce autant qu'il est possible à tourmenter les écoliers au nom d'idées et de règles fausses. ■

## DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

Jeanlouis Cornuz

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Victor Ruffly (vr)

Jean-Luc Seylaz

Charles-F. Pochon (cfp)

L'invité de DP: Philippe Bois

Abonnement: 70 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télex: 021 312 80 40 CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Françoise Gavillet,

Monique Hennin, Pierre Imhof

Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA

# Le progrès en 36 questions

(ag) Dans la tradition helvétique les recrues sont soumises à un examen qualifié de pédagogique. Sous forme de questionnaire, c'est une vérification de connaissances sur un thème choisi. Les Suisses allemands ont, l'an passé, été soumis à un contrôle de géographie, les Tessinois ont été interrogés sur l'identité tessinoise, et les Romands sur la notion du progrès. Dans ce dernier cas, il s'agissait donc plus d'un sondage grandeur nature que d'un examen.

Il faut faire les réserves habituelles sur ces questions où le sujet interrogé doit par exemple classer par ordre d'importance des valeurs essentielles. C'est toujours un peu comme la question charriage: vous êtes sur une barque avec votre femme et votre mère; la barque coule. Qui sauvez-vous en premier?

Mais les tendances révélées sont, malgré tout, significatives des valeurs intériorisées par les jeunes Romands, âgés de 20 ans et de sexe masculin.

## La crise institutionnelle

La perception du progrès est celle d'une notion ambivalente puisque les trois termes auxquels il est le plus fortement associé sont la vitesse, l'intelligence et le danger, comme s'il s'agissait d'une compétition sportive de haut niveau. Aucune image d'un progrès linéaire et garanti. Ils connaissent aussi les méfaits de la pollution et du gaspillage. Et pourtant aucune hésitation: les jeunes sont

persuadés de vivre bien mieux que leurs grands-parents et mieux que leurs parents. Sans hésitations, ils savent que la durée du travail est moins longue, qu'ils disposent de plus de loisirs; à une très forte majorité, il pense que les inégalités sociales ont été réduites.

Mais les jeunes ne s'identifient plus à des images, à des vocables, à des institutions traditionnelles, sauf la famille.

## Le mariage et les banques

Une dissociation semble s'opérer entre la famille, qui demeure une valeur forte, et le mariage: 30% des recrues interrogées considèrent que l'union libre est un progrès. Ils ne pensent pas que l'émancipation de la femme a modifié la vie des Suisses, probablement parce qu'elle n'est pas très évidente, mais ils sont persuadés que les femmes plus nombreuses entreront par vocation ou nécessité dans la vie économique, qu'elles feront plus souvent des études. Les tâches domestiques se partageront entre les deux conjoints (73%). La dépolitisation semble évidente: le progrès social est attribué en dernier lieu aux partis et syndicats (voir encadré) et en premier lieu aux banques! Quant aux innovations sociales et politiques, le suffrage universel et plus particulièrement le droit de vote à 18 ans viennent au dernier rang; un débat politique télévisé est l'émission jugée la moins attractive.

Le jeune, tel que ce questionnaire nous

le présente, croit à la compétitivité et à la performance; il ne se retrouve plus dans les mots qui couvrent les institutions traditionnelles; il est dépolitisé, individualiste, mais sans égoïsme, pas du tout insensible par exemple aux problèmes du tiers monde.

Il redoute le chômage; entre tous les progrès, c'est celui de la médecine auquel il donne la priorité.

Un portait qui semble conforme. ■

## EN BREF

La place de chimiste cantonal est vacante à Bâle-Ville. Un candidat qualifié, le chimiste cantonal de Schaffhouse, a présenté sa candidature. Il vient de la retirer car il ne répondait pas aux attentes de la majorité du Conseil d'Etat. En effet, il est socialiste et a été un membre actif du WWF. C'est ce que prétendent ses partisans, alors que ses adversaires affirment qu'il était insuffisamment qualifié. Tournez la page.

La Grande cave de Berne a été rénovée. Ses nouveaux gérants veulent introduire une formule d'apéro culturel une fois par mois, comme au Théâtre Bernhard de Zurich. Premières personnalités invitées: Elisabeth Kopp, Sandra Gasser et le cardiologue Rubino Mordasini, trois personnes qui ont eu récemment des difficultés. Sandra Gasser renonce en apprenant qu'il y aura Madame Kopp

Au 30 novembre passé, 161 boxeurs avaient obtenu une licence de la Fédération suisse de boxe: 94 en Suisse alémanique, 52 en Suisse romande et 15 en Suisse italienne. Alors qu'il y avait 86 Suisses, les autres licences étaient en possession de 75 boxeurs de 15 nationalités. Le plus jeune est né en 1977 et le plus âgé en 1955.

Après les instituteurs argoviens qui cherchent, par annonce, une place dans un canton où ils seront mieux rétribués, ce sont maintenant les instituteurs schaffhousois qui envisagent de faire grève pour protester contre une révision de la loi sur les traitements qui ne leur offre pas une augmentation suffisante.

### Question 6

Les notions suivantes représentaient pour vos grand-parents des valeurs morales; sont-elles actuelles ou dépassées?

	notions actuelles	notions dépassées
- le héros	26%	74%
- les ancêtres	31%	69%
- l'église	35%	65%
- la tradition	37%	63%
- la patrie	37%	63%
- l'ordre	67%	33%
- le mariage	70%	30%
- le travail	80%	20%
- la fidélité	81%	19%
- la famille	83%	17%

### Question 10

Quelle importance attribuez-vous aux acteurs suivants dans le progrès économique des 50 dernières années? Echelle d'intensité 1 à 5 (1 = très grande importance, 5 = sans aucune importance).

	moyenne d'intensité
- les banques	1.69
- les entreprises multinationales	2.30
- la bourse	2.31
- l'Etat	2.50
- les ouvriers	2.51
- le patronat	2.81
- les syndicats	2.95
- les partis	3.44